

PREFECTURE DU NORD  
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES  
COLLECTIVITES TERRITORIALES

LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE

S A E M S O R E L I

COMMUNE DE LILLE ET COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMMES

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

"FIVES CAIL BABCOCK"

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

LE PUBLIC EST INFORME QU'EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CODE DE L'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE, UN ARRETE PREFECTORAL DU 28 AVRIL 2014 SOUMET AUX FORMALITES D'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN " FIVES CAIL BABCOCK" SUR LES TERRITOIRES DE LA COMMUNE DE LILLE ET DE LA COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMMES.

LE PROJET VISE A RESTRUCTURER ET A RENOUVELER LE TISSU URBAIN ET A VOCATION A DESENCLAVER LE SITE, TOUT EN ACCUEILLANT DES ACTIVITES HUMAINES INDISSOCIABLES DU LOGEMENT.

TOUTE PERSONNE POURRA, SUR SA DEMANDE ET A SES FRAIS, OBTENIR COMMUNICATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE INCLUANT L'ETUDE D'IMPACT ET LES AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE AUPRES DU PREFET DU NORD, DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES, BUREAU DE L'URBANISME ET DE LA MAITRISE FONCIERE-12, RUE JEAN SANS PEUR A LILLE.

TOUTE PERSONNE POURRA EGALEMENT PRENDRE CONNAISSANCE DU CONTENU DE L'ETUDE D'IMPACT ET DES AVIS CORRESPONDANTS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE MENTIONNES CI-DESSUS EN CONSULTANT LE SITE INTERNET DE LA PREFECTURE DU NORD A L'ADRESSE SUIVANTE: [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POURRONT ÊTRE DEMANDEES PAR AILLEURS AUPRES DES PERSONNES SUIVANTES RESPONSABLES DU PROJET:

-MONSIEUR JEROME CRUNELLE, RESPONSABLE DU PÔLE FCB,  
COURRIEL:jcrunelle@soreli.fr,

-MONSIEUR ANTOINE DAL, CHARGE D'OPERATIONS,  
COURRIEL:adal@soreli.fr.

A L'ISSUE DE L'ENQUÊTE, UNE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE  
POURRA ÊTRE EVENTUELLEMENT PRONONCÉE.

CETTE ENQUETE SE DEROULERA DU LUNDI 19 MAI 2014 AU VENDREDI  
20 JUIN 2014 INCLUS.

MONSIEUR PIERRE BAJEUX, INGENIEUR DIVISIONNAIRE DES TRAVAUX  
RURAUX A LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET  
DE LA FORÊT, RETRAITE, EST DESIGNE EN QUALITE DE COMMISSAIRE-  
ENQUÊTEUR TITULAIRE ET SIEGERA DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE  
DU QUARTIER DE LILLE-FIVES.

MADAME JACQUELINE HUART, DIRECTRICE D'UN INSTITUT MEDICO-  
EDUCATIF, RETRAITEE, EST DESIGNEE POUR LE SUPPLEER, LE CAS  
ECHEANT.

PENDANT TOUTE LA DUREE DE L'ENQUÊTE, LE PUBLIC POURRA  
PRENDRE CONNAISSANCE DES CARACTERISTIQUES DU PROJET ET  
FORMULER SES OBSERVATIONS, PROPOSITIONS ET CONTRE-  
PROPOSITIONS SUR L'UTILITE PUBLIQUE DE L'OPERATION ET SUR  
L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU PROJET SUR LES REGISTRES  
DEPOSES A SON INTENTION DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE DE  
QUARTIER DE LILLE-FIVES ET DE LA MAIRIE DE LA COMMUNE  
ASSOCIEE D'HELLEMMES.

CES OBSERVATIONS, PROPOSITIONS ET CONTRE-PROPOSITIONS  
POURRONT EGALEMENT ETRE ADRESSEES PAR ECRIT AU  
COMMISSAIRE-ENQUETEUR SIEGEANT EN MAIRIE DU QUARTIER DE  
LILLE FIVES OU PAR VOIE ELECTRONIQUE A L'ADRESSE SUIVANTE :  
mairiedequartierfives@mairie-lille.fr ( en précisant dans l'objet que le message  
concerne l'enquête d'utilité publique sur le projet) POUR ETRE ANNEXEES AU  
REGISTRE DEPOSE AU SIEGE DE L'ENQUÊTE.

LE COMMISSAIRE-ENQUETEUR RECEVRA LES OBSERVATIONS DU  
PUBLIC DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE DU QUARTIER DE LILLE-  
FIVES :

-LE LUNDI 19 MAI 2014, DE 14 H A 17 H,

-LE JEUDI 5 JUIN 2014, DE 14 H A 17 H,

-LE VENDREDI 20 JUIN 2014, DE 14 H A 17 H,

ET DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE D'HELLEMMES:

-LE MARDI 27 MAI 2014, DE 14 H A 17 H,

-LE VENDREDI 13 JUIN 2014, DE 14 H A 17 H.

LE COMMISSAIRE-ENQUETEUR TRANSMETTRA SON RAPPORT ET SES CONCLUSIONS MOTIVEES SUR L'UTILITE PUBLIQUE DE L'OPERATION ET SUR L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU PROJET DANS UN DELAI DE TRENTE JOURS A COMPTE DE LA CLOTURE DE L'ENQUETE, SAUF PROLONGATION JUSTIFIEE DU DELAI CONSIDERE.

IL POURRA ETRE PRIS CONNAISSANCE DE LA TOTALITE DU RAPPORT ET DES CONCLUSIONS MOTIVEES DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR EN MAIRIE DU QUARTIER DE LILLE-FIVES, EN MAIRIE DE LA COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMES ET A LA PREFECTURE DU NORD PENDANT UN AN, DE MEME QUE SUR LE SITE INTERNET DE LA PREFECTURE DU NORD (CF. SUPRA).

LILLE, LE 28 AVR. 2014  
POUR LE PREFET ET PAR DELEGATION,  
LA DIRECTRICE DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES  
TERRITORIALES



ELIANE DEL DIN